**Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO des 14 et 15 juin 2022**

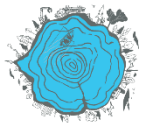
Date : Séance du mardi 14 juin 2022

Heure : 9h00 à 12h00

Endroit : Via Zoom

**Représentants :**

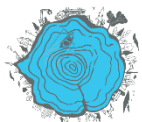
Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Stéphane Taillon, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique		X
Dominik Chartier, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Christian Picard, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood	X	
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Trottier	Groupe Faune	Association pourvoires Outaouais	X	
Denis Lapratte	Groupe Faune	ZECO	X quitte à 10h30	
Yannick Dufour	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye		X
Pierre Rollin	Groupe Faune	FédécP-07	X	
Étienne Potvin- SaintOnge	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		X
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen	X	
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCC	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais		X
Mario Bélisle	Groupe autres utilisateurs avec droits	SPA Outaouais-Laurentides		X
Geneviève Le Blanc	Groupe nature	SNAP Outaouais		X
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Deborah Powell	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
Nathalie Magnan	Groupe nature	Conseil régional d'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Jason Durand	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon, ing.f.	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
Mathieu Trépanier	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
Jean-François Larrivée, ing.f.	Groupe territoire	MRC de Papineau	X arrive à 9h50	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe Premières Nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe Premières Nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe Premières Nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

<b>Nom</b>	<b>Groupe sectoriel</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>	
Monique Boivin	Remplaçante	SNAP Outaouais	<b>X</b>	
Maurice Thibaudeau	Observateur	Club des ornithologues de l'Outaouais	<b>X</b>	

**Personnes ressources :**

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>
Vanessa Joanisse	MFFP	<b>X</b>
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur TRGIRTO	<b>X</b>
Isabelle Paquin	MFFP	<b>X</b>
Sébastien Meunier	MFFP	<b>X</b>



## Ordre du jour

### **Mardi le 14 juin 2022 de 9h00 à 12h00**

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu des rencontres du 22 et 23 mars 2022
4. Suivi des rencontres du 22 et 23 mars 2022
  - a) Suivi des actions
5. Nouvelles
6. Enjeux écologiques VOIC 2023-2028
7. Recommandation du comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois
8. Recommandation du comité de travail sur la structure d'âge des forêts
9. Démarche sur l'adaptation aux changements climatiques
10. Démarche pour le développement d'une vision de la TRGIRTO

AJOURNEMENT

### **Mercredi le 15 juin 2022 de 13h00 à 16h00**

11. Plan d'action sur la démarche de planification collaborative
12. Bilan de la stratégie des travaux sylvicoles commerciaux, état de situation sur la planification « 300% » et état de situation sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette
13. Recommandation du comité de travail sur l'impact de la machinerie sur la régénération et les sols à l'égard du rapport du CERFO
14. Appel de projets du PADF
15. Plan de travail 2022-2023 de la TRGIRTO
16. Levée de la rencontre

---

#### **1. Ouverture de la rencontre**

Le quorum est atteint.

M. Gérard Desjardins, vice-président de la TRGIRTO, souhaite la bienvenue aux partenaires de la TRGIRTO à cette rencontre régulière de la TRGIRTO qui se déroulera en deux séances d'une demi-journée et ce, en mode virtuel.

M. Charles Blais, le coordonnateur de la TRGIRTO, avise les représentants que la séance est enregistrée et rappelle les consignes liées à la tenue des rencontres en mode visioconférence.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

M. Desjardins fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre du 14 et 15 juin 2022.

#### **TRGIRTO 202206-1**

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de M. Mathieu Trépanier, l'ordre du jour de la rencontre du 14 et 15 juin 2022 est adopté.



### **3. Adoption du compte rendu des rencontres du 22 et 23 mars 2022**

#### **TRGIRTO 202206-2**

Sur proposition de M. Alain Lacoste, secondée de M. Jacques David, le compte rendu de la rencontre du 22 et 23 mars 2022 qui s'est tenue en visioconférence est adopté tel que libellé.

### **4. Suivi des rencontres du 22 et 23 mars 2022**

#### **a) Suivi des actions**

M. Blais passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 22 et 23 mars 2022.

Une seule action reste à être faite. Elle concerne le partage de l'information – les fichiers de forme – touchant les travaux de voirie forestière réalisés annuellement par les MRC de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau avec les partenaires de la TRGIRTO.

### **5. Nouvelles**

M. Blais rappelle que la consultation publique sur le Plan directeur pour le développement de l'acériculture en forêt publique se poursuit jusqu'au 26 juillet 2022.

M. Trépanier indique que la MRC des Collines-de-l'Outaouais ira de l'avant avec le projet de Campus environnemental financé à l'aide des fonds du PADF.

M. Durand informe que la consultation publique sur le PAFIO visant les Territoires publics intra-municipaux de la MRC de Pontiac a cours présentement.

### **6. Enjeux écologiques VOIC 2023-2028**

Mme Isabelle Paquin et M. Sébastien Meunier, professionnels au MFFP, présentent une synthèse de ce qui sera inscrit au Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) pour l'horizon 2023-2028 en ce qui a trait aux enjeux écologiques de la région de l'Outaouais. Leur présentation porte notamment sur les éléments qui ont été revus et bonifiés par rapport au PAFIT 2018-2023.

Voici les précisions apportées en réponse aux questions qui ont été posées :

- Il est prévu de reboiser un peu plus de Pins rouge que de Pins blancs notamment en raison des défis associés à la culture des Pins blancs (la rouille vésiculeuse, le charançon). Aussi, on rappelle que le Pin rouge, avant l'ère de l'industrialisation, avait une présence marquée sur le territoire de l'Outaouais;
- En ce qui a trait à l'enjeu de la raréfaction des vieilles forêts et la surabondance des peuplements en régénération, l'approche par îlots de vieillissement a été remplacée par la nouvelle approche qui a été présentée et discutée au comité de travail sur la structure d'âge des forêts. Cette nouvelle approche mise sur des niveaux d'altération – des cibles – à respecter à l'échelle des unités territoriales d'aménagement (UTA) et des unités d'aménagement (UA). Ce faisant, les territoires ayant le statut « d'îlots de vieillissement » ont été remis en disponibilité pour la récolte de bois;
- Les professionnels du Bureau du Forestier en chef ont réalisé un exercice de projection quant à l'évolution du portrait des vieilles forêts sur un horizon de 25 ans pour la région de l'Outaouais. Le résultat de cette modélisation a été présenté au comité de travail le 7 juin



dernier. L'exercice de modélisation montre qu'en appliquant la stratégie sylvicole utilisée pour les calculs de possibilité forestière, le nombre d'UTA en situation « faiblement et moyennement altérée » s'accroît favorablement;

- À l'égard de certains enjeux écologiques, certaines mesures développées et proposées par le MFFP sont discutées et bonifiées en comité de travail, et une recommandation est apportée à la TRGIRTO pour fins de résolution (ex. les niveaux d'altération ciblés en lien avec l'enjeu des vieilles forêts). Parfois, le MFFP a l'obligation de tenir une consultation publique à l'égard d'une nouvelle mesure qui remplace celle prévue au PAFIT (ex. la mise en place de l'approche par COS);
- À l'égard de l'approche par Compartiment d'organisation spatiale (COS), on rappelle que cette approche a fait l'objet de travaux en comité de travail, qu'elle est passée par une phase d'expérimentation et qu'elle a par la suite été déployée par le MFFP à toute la zone de la sapinière. On rappelle qu'une fois l'an, un bilan sur l'approche par COS est présenté à la TRGIRTO. Cela dit, pour certains partenaires de la TRGIRTO, il reste un sentiment d'insatisfaction quant au cheminement de ce dossier et de la prise en compte de leurs préoccupations. Il reste également un grand défi de compréhension à l'égard de ce concept hautement technique. À cet égard, on rappelle qu'une sortie terrain est en préparation afin d'aller visiter des secteurs qui ont été traités avec l'approche par COS;
- Une coquille s'est glissée dans le document « Tableau synthèse de la Stratégie régionale de production de bois ». L'objectif 7 devrait plutôt se lire comme suit « Augmenter la proportion de bouleau jaune dans la zone de minéralisation de l'érable »;
- Pour l'horizon 2023-2028, le niveau de récolte annuel – hectares récoltés – en mode « coupe totale » prévu à la stratégie se maintient à ce qu'il était pour la période 2018-2023. L'information sur le niveau de récolte annuel (hectares/an) en coupe totale sera transmise à la TRGIRTO par les professionnels du MFFP sous peu.

M. Blais rappelle qu'une section du PAFIT 2023-2028 portera sur les enjeux écologiques VOIC, et que les partenaires de la TRGIRTO et leurs organisations respectives pourront faire part de leurs commentaires lors de la consultation publique prévue au mois de septembre prochain.

M. Desjardins remercie Mme Paquin et M. Meunier pour leur présentation.

**ACTION :** Transmettre aux représentants de la TRGIRTO le document présenté par Mme Paquin et M. Meunier (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO l'information à recevoir du MFFP sur le niveau de récolte annuel (hectares/an) en coupe totale (C. Blais)

## **7. Recommandation du comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois**

M. Blais présente un tableau synthèse ainsi que la recommandation du comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois.

Voici les commentaires exprimés et les précisions apportées en réponse aux questions qui ont été posées :



- Des partenaires de la TRGIRTO expriment qu'ils ont un malaise de retrouver, dans le libellé de la vision, la mention « Dans une approche de développement durable » alors que la stratégie ne porte que sur la production de bois;
- Des partenaires de la TRGIRTO rappellent que le dossier des Aires d'intensification de production ligneuse (AIPL) est intimement lié à celui de la Stratégie régionale de production de bois (SRPB), et que ces deux dossiers devraient être abordés ensembles. Il y a là matière à réflexion sur la façon dont la TRGIRTO et le MFFP doivent mener leurs travaux de manière à éviter l'effet de « silo »;
- Afin de bien exprimer notre engagement envers l'aménagement forestier durable, il est proposé d'insérer au texte de la résolution un « Attendu que » qui réitère cet engagement.

Après discussions et échanges, les partenaires indiquent qu'ils sont prêts à traiter la résolution telle que proposée par le comité de travail.

### **TRGIRTO 202206-3**

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, secondée de Mme Monique Boivin, il est résolu, à majorité, ce qui suit :

- Attendu que le 28 juin 2018, les professionnels du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont présenté aux partenaires de la TRGIRTO un plan de travail pour la préparation de la Stratégie de production de bois pour la région de l'Outaouais et ce, pour l'horizon 2023-2028;
- Attendu que les partenaires de la TRGIRTO ont mandaté le Comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois pour accompagner les professionnels du MFFP dans la préparation de ladite stratégie;
- Attendu que depuis l'automne 2018, plusieurs séances de travail ont permis aux membres du Comité de travail de partager et discuter leurs préoccupations avec les professionnels du MFFP à l'égard de divers éléments concernant ladite stratégie;
- Attendu que depuis l'automne 2018, plusieurs séances de travail ont également permis aux membres du Comité de travail de discuter des principales composantes de la stratégie notamment la vision, les enjeux, les essences vedettes, les objectifs et les cibles de production;
- Attendu que ladite stratégie sera un élément clé du Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028, lequel plan sera en consultation publique au mois de septembre 2022;
- Attendu que le 8 juin 2022, les professionnels du MFFP ont présenté au Comité de travail une synthèse de ce qui sera inscrit au PAFIT 2023-2028 à l'égard de ladite stratégie;
- Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail s'est dit favorable, dans l'ensemble, avec ce qui leur a été proposé comme Stratégie régionale de production de bois, et que le comité de travail recommande aux partenaires de la TRGIRTO de signifier leur accord à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MFFP (DGFO);



Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail a également exprimé le souhait de poursuivre, en collaboration avec les professionnels du MFFP, les discussions sur certains éléments de ladite stratégie qui nécessitent une réflexion plus poussée ou encore qui ont besoin d'être bonifiés;

Attendu que le 8 juin 2022, le Comité de travail a de plus convenu de demander d'inscrire au statut d'essences vedettes le Pin blanc et le Pin rouge, et d'ajouter à la stratégie des éléments – objectifs et cibles de production, options sylvicoles – qui précisent les orientations stratégiques souhaitées à l'égard de ces deux essences;

Il est résolu de signifier à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MFFP (DGFO) notre accord à l'égard de la Stratégie régionale de production de bois qu'il propose pour l'horizon 2023-2028, de demander à la DGFO d'ajouter au statut d'essences vedettes le Pin blanc et le Pin rouge et d'ajouter à la stratégie des éléments qui précisent les orientations stratégiques souhaitées à l'égard de ces deux essences, et de demander à la DGFO de poursuivre, en collaboration avec les partenaires de la TRGIRTO, les discussions sur certains éléments de ladite stratégie qui nécessitent une réflexion plus poussée ou encore qui ont besoin d'être bonifiés.

Messieurs François Trottier, Gérard Desjardins et Jacques David expriment leur désaccord à l'égard de la résolution.

**ACTIONS :** Transmettre à la DGFO la résolution adoptée par les partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)

## **8. Recommandation du comité de travail sur la structure d'âge des forêts**

M. Blais présente la recommandation du comité de travail sur la structure d'âge des forêts.

Voici les commentaires exprimés et les précisions apportées en réponse aux questions qui ont été posées :

- Des représentants de la TRGIRTO indiquent qu'ils ont un malaise avec le libellé « ... dans la mesure du possible ... ». Pour eux, cette formulation n'engage en rien le MFFP;
- On rappelle ce qui a été mentionné au point 6 i.e. la progression favorable des UTA « faiblement et moyennement altérée » démontrée par l'exercice de modélisation réalisé par les professionnels du Bureau du Forestier en chef sur un horizon de 25 ans;
- Un partenaire de la TRGIRTO se questionne sur la nécessité d'adopter une résolution qui valide l'approche proposée par le MFFP. On rappelle toutes les présentations, les discussions et les réflexions qui ont été réalisées par les partenaires de la TRGIRTO en comité de travail ces deux dernières années et demie. On rappelle que le comité de travail a exploré différentes options en ce qui a trait aux niveaux d'altération ciblés. À ce compte, il est approprié et important de conclure tout ce travail par une résolution qui exprime le souhait des partenaires de la TRGIRTO.

Après discussions et échanges, les partenaires indiquent qu'ils sont prêts à traiter la résolution telle que proposée par le comité de travail.

### **TRGIRTO 202206-4**



Sur proposition de M. Charles St-Julien, secondée de M. Pierre Rollin, il est résolu, à majorité, ce qui suit :

Attendu que le 21 octobre 2020, les professionnels du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont présenté au Comité de travail sur la structure d'âge des forêts la nouvelle méthodologie pour établir le portrait des vieilles forêts;

Attendu que le 14 janvier 2021, les professionnels du MFFP ont présenté au Comité de travail sur la structure d'âge des forêts de l'information complémentaire portant notamment sur l'historique des coupes, le respect de la stratégie d'aménagement, et les portraits forestiers;

Attendu que le 9 mars 2021, le Comité de travail sur la structure d'âge des forêts a demandé aux professionnels du MFFP de l'information complémentaire notamment en ce qui a trait aux effets des nouvelles cibles provinciales (i.e. les niveaux d'altération visés) sur l'évolution des vieilles forêts sur le territoire forestier public de l'Outaouais;

Attendu que le 7 juin 2022, les professionnels du MFFP ont présenté au Comité de travail sur la structure d'âge des forêts les résultats de l'exercice de modélisation réalisé par le Bureau du Forestier en chef en ce qui a trait aux effets des nouvelles cibles provinciales sur l'évolution des vieilles forêts sur le territoire forestier public de l'Outaouais;

Attendu que le Comité de travail sur la structure d'âge des forêts recommande aux partenaires de la TRGIRTO d'adopter une résolution pour que les nouvelles cibles provinciales soient utilisées pour évaluer le degré d'altération des vieilles forêts et ce, dans toutes les unités d'aménagement (UA) de la région de l'Outaouais;

Attendu que Le Comité de travail sur la structure d'âge des forêts recommande au MFFP, dans la mesure du possible, d'organiser la réalisation des travaux forestiers de manière à éviter qu'une unité territoriale d'aménagement (UTA) se retrouve en situation « fortement altérée » et à éviter d'agglomérer plusieurs UTA en situation « fortement altérée ».

Il est résolu que les nouvelles cibles provinciales soient utilisées pour évaluer le degré d'altération des vieilles forêts et ce, pour toutes les unités d'aménagement (UA) de la région de l'Outaouais de sorte que la somme de la superficie des unités territoriales d'aménagement (UTA) faiblement et moyennement altérées soit égale ou supérieure à 80% de la superficie de l'unité d'aménagement (UA) et que la somme de la superficie des UTA fortement altérées soit égale ou inférieure à 20% de l'UA, et de recommander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans la mesure du possible, d'organiser la réalisation des travaux forestiers de manière à éviter qu'une UTA se retrouve en situation « fortement altérée » et à éviter d'agglomérer plusieurs UTA en situation « fortement altérée ».

M. François Trottier exprime son désaccord à l'égard de la résolution. M. Gérard Desjardins exprime son abstention à l'égard de la résolution.

**ACTIONS :** Transmettre à la DGFO la résolution adoptée par les partenaires de la TRGIRTO (C. Blais)





## 9. Démarche sur l'adaptation aux changements climatiques

M. Blais présente la démarche proposée par le groupe de travail.

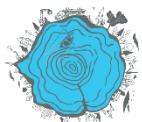
Après discussions et échanges, les partenaires indiquent qu'ils sont prêts à traiter la résolution tel que proposée par le groupe de travail.

### **TRGIRTO 202206-5**

Sur proposition de Mme Monique Boivin, secondée de Mme Deborah Powell, il est résolu d'aller de l'avant avec la démarche proposée sur l'adaptation aux changements climatiques, et de mandater le comité de travail sur l'adaptation aux changements climatiques de voir à la mise en œuvre de la démarche notamment de proposer et de recommander des activités à la TRGIRTO, et d'orienter, de valider et de suivre le travail de la ressource externe dans l'exécution de son mandat.

**ACTIONS :** Lancer les travaux du comité de travail sur l'adaptation aux changements climatiques (C. Blais)

M. Desjardins, vice-président de la TRGIRTO, ajourne la séance à 12h00. Il indique que le point 10 à l'ordre du jour sera traité à la séance de demain (15 juin 2022).



Reprise de la rencontre.

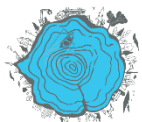
Date : Séance du mercredi 15 juin 2022

Heure : 13h00 à 15h45

Endroit : Via Zoom

### Représentants :

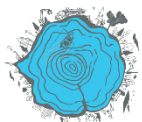
Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Stéphane Taillon, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Christian Picard, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood	X arrive à 13h35	
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Trottier	Groupe Faune	Association pourvoiries Outaouais		X
Denis Lapratte	Groupe Faune	ZECO	X	
Yannick Dufour	Groupe Faune	Sépaq	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécip-07	X	
Étienne Potvin- SaintOnge	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		X
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen	X	
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais		X
Mario Bélisle	Groupe autres utilisateurs avec droits	SPAOL	X	
Geneviève Le Blanc	Groupe nature	SNAP Outaouais		X
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X quitte à 14h40	
Deborah Powell	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
Nathalie Magnan	Groupe nature	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Jason Durand	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon, ing.f.	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Mathieu Trépanier	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
Jean-François Larrivée, ing.f.	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe Premières Nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe Premières Nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe Premières Nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

<b>Nom</b>		<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>
Monique Boivin	Remplaçante	SNAP Outaouais	<b>X</b>
Jonathan Leblond	Remplaçant	Association Pourvoiries Outaouais	<b>X</b>
Isabelle Grenier	Observatrice	MFFP	<b>X</b>

**Personnes ressources**

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>
Vanessa Joannis	MFFP	<b>X</b>
Rachelle Bélanger	MFFP	<b>X</b>
Jean-Michel Labbé	MFFP	<b>X</b>
Isabelle Paquin	MFFP)	<b>X</b>
Pierre Labrecque	MFFP	<b>X</b>
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	<b>X</b>



---

M. Dominic Lauzon, président de la TRGIRTO, préside la séance qui s'ouvre à 13h00.

### **11. Plan d'action sur la démarche de planification collaborative**

Mme Rachelle Bélanger, cheffe du projet de planification collaborative à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MFFP (DGFO), présente le plan d'action du projet de planification collaborative et propose la mise en place d'un sous-groupe de travail qui permettra à des partenaires de la TRGIRTO de participer activement aux discussions portant sur les actions pour lesquelles la TRGIRTO est interpellée.

#### **TRGIRTO 202206-6**

Sur proposition de M. Jonathan Leblond, secondée de Mme Monique Boivin, il est résolu ce qui suit :

- Attendu que la démarche de planification collaborative est menée par la Direction générale des forêts de l'Outaouais et les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement;
- Attendu que le plan d'action de la démarche de planification collaborative compte notamment seize (16) actions pour lesquelles la TRGIRTO est interpellée;
- Attendu que la cheffe de projet suggère la mise en place d'un sous-comité de travail pour permettre la participation de la TRGIRTO en ce qui a trait aux travaux portant sur les actions pour lesquelles cette dernière est interpellée;
- Attendu que la coordination du sous-comité de travail sera assurée par le comité mixte de la démarche de planification collaborative;

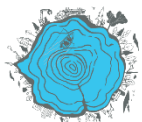
Il est résolu que la TRGIRTO participe aux travaux du sous-comité de travail dont la coordination sera assurée par le comité mixte du projet de planification collaborative, que la TRGIRTO désigne quatre à six partenaires, dont au moins un partenaire pour chacun des groupes sectoriels (à l'exception du groupe matière ligneuse), dans le but de participer activement aux travaux du sous-comité de travail, et que le comité mixte du projet de planification collaborative revienne à la TRGIRTO pour présenter, discuter et valider les éléments qui auront été convenus par le sous-comité de travail.

M. Lauzon remercie Mme Bélanger pour sa présentation.

**ACTIONS :** Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la présentation de Mme Bélanger (C. Blais)

Inviter les représentants de chacun des groupes sectoriels de la TRGIRTO à se désigner un représentant dans le but de participer activement aux travaux du sous-groupe de travail dans le cadre du projet de planification collaborative (C. Blais)

### **12. Bilan de la stratégie des travaux sylvicoles commerciaux, état de situation sur la planification « 300% » et état de situation sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette**



M. Jean-Michel Labbé, professionnel au MFFP, présente le bilan de la stratégie des travaux sylvicoles commerciaux, l'état de situation sur la planification « 300% » et l'état de situation sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

En réponse à une question, M. Labbé précise que le faible niveau de dommages observés en forêt à la suite du récent épisode de vents forts en Outaouais ne nécessite pas la mise en place d'un plan spécial de récupération des bois.

M. Lauzon remercie M. Labbé pour sa présentation.

**ACTIONS :** Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la présentation de M. Labbé (C. Blais)

### **10. Démarche pour le développement d'une vision de la TRGIRTO**

M. Blais présente la démarche proposée par le comité de travail sur le développement d'une vision de la TRGIRTO.

#### **TRGIRTO 202206-7**

Sur proposition de Mme Monique Boivin, secondée de M. Jacques David, il est résolu d'aller de l'avant avec la démarche proposée pour le développement d'une vision de la TRGIRTO, et de mandater le comité de travail pour le développement d'une vision de la TRGIRTO de voir à la mise en œuvre de cette démarche notamment d'orienter, de valider et de suivre le travail de la ressource externe dans l'exécution de son mandat.

**ACTIONS:** Lancer les travaux du comité de travail pour la mise en œuvre de la démarche pour le développement d'une vision de la TRGIRTO (C. Blais)

### **13. Recommandation du comité de travail sur l'impact de la machinerie sur la régénération et les sols à l'égard du rapport du CERFO**

M. Blais présente la recommandation du comité de travail sur l'impact de la machinerie sur la régénération et les sols à l'égard du rapport du CERFO.

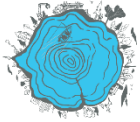
#### **TRGIRTO 202206-8**

Sur proposition de Mme Monique Boivin, secondée de M. Alain Lacoste, il est résolu de transmettre copie du rapport final du CERFO aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement en Outaouais et à la DGFO du MFFP, et de leur demander de préparer et de présenter aux partenaires de la TRGIRTO un plan d'action à l'égard des recommandations émises par les experts du CERFO et ce, d'ici le 30 décembre 2022.

**ACTIONS:** Transmettre aux bénéficiaires de garantie d'approvisionnement et à la DGFO le rapport du CERFO et la résolution de la TRGIRTO (C. Blais)

### **14. Appel de projets du PADF**

M. Blais présente le cadre de gestion de l'appel de projets du PADF.



En réponse à une question portant sur le versement de l'assistance financière aux promoteurs des projets retenus, M. Blais indique qu'il vérifiera auprès de la DGFO la possibilité qu'une partie des fonds accordés puisse être versée en début de projet. Il reviendra avec l'information s'il le peut.

**ACTIONS:** Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les précisions concernant le versement de l'assistance financière accordée aux promoteurs des projets retenus (C. Blais)

#### **15. Plan de travail 2022-2023 de la TRGIRTO**

M. Blais présente aux partenaires de la TRGIRTO le plan de travail qui leur est proposé.

On rappelle aux partenaires de la TRGIRTO qu'il sera toujours possible, en cours d'année, d'ajouter des activités à ce plan de travail.

#### **TRGIRTO 202206-9**

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Yannick Dufour, il est résolu d'adopter le Plan de travail 2022-2023 de la TRGIRTO tel qu'il leur a été présenté.

**ACTIONS:** Transmettre à la DGFO le plan de travail 2022-2023 de la TRGIRTO (C. Blais)

#### **16. Levée de la rencontre**

**M. Lauzon, président de la TRGIRTO, lève la séance à 15h45.**